

**MARCHE BIO DU SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023
HÔTEL DU DEPARTEMENT A AGEN**

Le Département de Lot-et-Garonne lance une **consultation relative à un événementiel dans le cadre de la Semaine de la Bio, en l'occurrence un marché BIO** afin d'identifier les opérateurs économiques intéressés pour tenir des stands sur ledit marché et vendre leurs produits.

I. CONTEXTE ET OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DE TYPE SOURCING

La semaine de la BIO coorganisée par le Département Lot-et-Garonne et l'Association INTERBIO Nouvelle-Aquitaine s'inscrit dans le cadre des actions menées par l'interprofession.

Les objectifs de cette opération sont de sensibiliser les consommateurs, de développer les ventes de produits bio et locaux et de mettre en avant les filières départementales. Le marché bio vient donc clôturer l'ensemble des actions conduites la semaine sur le territoire.

Outre les stands de professionnels, des animations diverses seront proposées aux visiteurs le temps de la manifestation. Une restauration sera également possible tout au long de la journée par le biais de la présence de producteurs locaux.

II. DESCRIPTION DE LA JOURNEE DEDIEE AU MARCHE BIO

La journée dédiée au marché BIO se tiendra le samedi 25 Novembre 2023 de 10 h à 17 h, dans la cour d'honneur de l'Hôtel du Département à Agen.

Cette journée peut drainer entre 1 000 et 1 500 personnes.

Tout au long de la journée, les visiteurs pourront découvrir des produits frais ou transformés bio proposés par une vingtaine de producteurs. A l'approche des fêtes de fin d'années, une gamme de produits festifs à offrir sera disponible.

Le marché bio de plein vent qui se tient traditionnellement au centre-ville pourrait venir s'installer dans la cour d'honneur. Nous pourrions ainsi proposer aux visiteurs une offre complémentaire avec des produits frais de saison, bio et locaux.

Des animations et des ateliers en direction du public de tout âge seront également au programme.

La restauration sur place sera confiée à 5 ou 6 producteurs bio qui seront également installés dans la cour d'honneur.

III. MODALITES DE CORRESPONDANCE ET DE REMISE DES QUESTIONNAIRES

A. ENVOI DES QUESTIONNAIRES

Les questionnaires sont à envoyer, au plus tard le 30 septembre 2023 à 18 heures, à l'adresse courriel suivante :

catherine.genon@lotetgaronne.fr

En cas de difficulté pour répondre à la présente consultation ou pour toutes autres questions vous pouvez joindre :

Catherine Genon
Direction de l'Agriculture
05.53.69.43.11

B. EXPLOITATION DES QUESTIONNAIRES

L'exploitation des réponses au questionnaire sera faite exclusivement par les services concernés du Département de Lot et Garonne et de l'association Interbio NA.

C. PROTECTION DES INFORMATIONS ET DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Dans le respect du secret professionnel, industriel et commercial, le Département de Lot et Garonne s'engage à communiquer les éléments de réponse fournis par chaque opérateur économique uniquement à ses agents impliqués sur le traitement du présent AMI.

En application de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), les opérateurs économiques sont informés que des données à caractère personnel (notamment nom, prénom, adresse mail, données de connexion) collectées dans le cadre du présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) sont susceptibles de faire l'objet de traitement(s).

Ces données sont collectées afin d'assurer le traitement des réponses.

Elles seront conservées pendant une période maximale de deux ans et sont uniquement destinées aux personnels chargés du présent AMI.

Conformément aux dispositions des articles 15 à 21 du RGPD, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement à ces informations qui les concernent.

Elles peuvent également s'opposer au traitement de ces données.

L'exercice des droits d'information et d'accès aux données à caractère personnel peut être effectué auprès du délégué à la protection des données personnelles du Département de Lot-et-Garonne à l'adresse électronique suivante : contact-dpd@lotetgaronne.fr

La personne dont les données à caractère personnel sont collectées dans le cadre de la présente procédure dispose d'un droit de réclamation auprès de la CNIL.

IV. ENTRETIENS AVEC LES OPERATEURS ECONOMIQUES INTERESSES

Le Département de Lot-et-Garonne pourra être amené à proposer aux opérateurs économiques un échange afin de mieux comprendre ou compléter les informations transmises.

V. OBJET DU QUESTIONNAIRE — SELECTION DES OPERATEURS ECONOMIQUES

Le présent questionnaire a pour objet d'identifier et de sélectionner les opérateurs économiques intéressés et les projets associés relatifs au marché BIO qui vient clôturer la semaine de la bio en Lot-et-Garonne.

Les opérateurs économiques seront sélectionnés en fonction de la pertinence de leurs réponses au questionnaire.

Les candidats seront admis dans la limite d'un total de 130 mètres linéaires de stands professionnels, chaque opérateur économique ne pouvant bénéficier de plus de 6 mètres linéaires.

Un arrêté de la Présidente du Conseil Départemental portant Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public à titre gratuit sera notifié à chaque opérateur économique retenu.

A l'issue de la procédure de sélection, les candidats n'ayant pas été retenus seront informés.

Toute contestation pourra être portée devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois. Celui-ci peut notamment être saisi par l'application informatique TELERECOURS CITOYENS accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

Nota : pour rappel, comme indiqué dans la notice du présent AMI, le présent questionnaire doit être remis au plus tard le 30 septembre 2023 à 18 heures à l'adresse courriel suivante:

catherine.genon@lotetgaronne.fr

VI. QUESTIONNAIRE

A. Identification de votre entité

Nom	
Raison sociale	
Nom pour l'enseigne du stand	
Adresse	
Page Facebook	
Site Web	

B. Identification de la personne présente lors de la journée du marché bio

Nom	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	

PARTIE RESERVEE A LA VENTE DE PRODUITS BIO SUR LES STANDS

C. Informations relatives au Marché BIO du 25 novembre 2023

Cour d'honneur de l'Hôtel du département – Installation pour 9h30

Questions	Réponses
<p>1) Avez-vous déjà participé à ce type d'actions : vente et mise en avant de l'agriculture biologique ?</p> <p>2) A quelle occasion ?</p>	
<p>3) Quels sont les produits ou famille de produits que vous allez proposer à la vente aux visiteurs ?</p> <p>4) Une dégustation est-elle prévue pour faire découvrir vos produits ?</p>	

<p>5) Ces produits sont-ils locaux ?</p> <p>6) Dans la négative, donner la provenance</p> <p>7) S'ils sont transformés, où le sont-ils et par qui ?</p>	
<p>1) Un stand de 3ml serait mis gratuitement à votre disposition, cela vous convient-il ?</p> <p>2) Quels sont vos autres besoins en matériel (tables – chaises – grilles)</p> <p>3) Quels sont vos besoins en branchements électriques (merci d'être précis) ?</p> <p>4) Votre présence le vendredi 24 novembre sera nécessaire pour le montage du stand. Cela vous pose-t-il problème ?</p>	

PARTIE RESERVEE A LA RESTAURATION EN PRODUITS BIO

D. Informations relatives au Marché BIO du 25 novembre 2023

Cour d'honneur de l'Hôtel du département – Installation pour 9h30

Questions	Réponses
1. Que proposez-vous pour la restauration sur place ? Combien de repas êtes-vous en capacité de servir ? Avez-vous votre propre matériel ?	
2. Etes-vous producteur ? Quelle est la provenance des produits vendus ?	
3. Quels sont vos besoins électriques ? et pour quel type de matériel ? Quel type de contenants utilisez-vous ?	

E. Points forts que vous souhaitez mettre en avant

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à nos questions. Vos informations nous permettront d'adapter -notre futur contrat afin de faire évoluer ensemble nos besoins et contraintes respectives.

*Nous vous rappelons que **vous pouvez nous joindre les éléments ou documents complémentaires que vous jugeriez pertinent de nous transmettre.***